

"Exemplaire destiné à la mise à disposition du public, limité à la partie technique de l'aménagement conformément aux dispositions de l'article D 212-6 du code forestier"

## Aménagement forestier

# AMENAGEMENT DE LA FORÊT COMMUNALE DE CHENOVES

Département (s) : 71 - Saône-et-Loire

2016 - 2035

Surface cadastrale 115,42 59 ha

Surface retenue pour la gestion 115,43 ha

Altitudes extrêmes : 206 m - 236 m

Premier aménagement

Schéma régional d'aménagement Bourgogne

# NOTE DE PRESENTATION

## AMENAGEMENT DE LA FORÊT COMMUNALE DE CHENOVES

### 2016 - 2035

#### **Le contexte :**

Massif principal en plaine jouxtant le grand massif forestier de la Ferté, géré actuellement en TSF. Le massif des Valottes, en plaine, partiellement planté voit sa surface croître fortement par l'ajout de plusieurs parcelles. Ces dernières ont globalement des peuplements qui se rapprochent d'une futaie de chêne.

#### **Les enjeux principaux de la forêt :**

L'enjeu principal de cette forêt est la production de bois : Bois d'œuvre et bois de chauffage (affouage). On citera en second ordre la chasse

#### **Bilan de l'aménagement précédent :**

En début de période passée, les affouages ne suivent plus le passage en exploitation des coupes . La commercialisation est donc suspendue en attendant que les coupes se réalisent. Grosse coupe en 2005 qui intervient sur 4 parcelles. Ensuite des coupes plus régulières et un changement du type d'exploitation , passage de la coupe de taillis à l'éclaircie, pour permettre une exploitation plus suivie et pour préserver les sols.

#### **Principaux objectifs de l'aménagement forestier :**

Pérenniser l'affouage, et la Production de bois d'œuvre

#### **Le programme d'actions prévoit :**

##### ***pour les coupes :***

Passage sur l'ensemble du groupe d'irrégulier environ tous les 12 ans selon les diamètres moyens des bois en créant lors de la première exploitation un réseau de chemin dans les parcelles qui permettent de débarker le bois. , Passage dans le groupe futaie feuillue rapidement, une première fois pour éliminer les nombreux bois blancs (coupe vendu en bloc) ensuite passage tous les 8 ans, avec possibilité de combiner ces opérations avec des affouages suivant le diamètre des produits (petit bois en affouage, éventuellement houppier des plus gros bois qui vont partir lors de la régularisation)

##### ***pour les travaux :***

passage éventuellement en dégagement quelques années après la coupe d'amélioration dans la goupe FI (futaie irrégulière) pour dégager quelques jeunes semis, cette opération s'appuie sur le réseau de chemin de débardage mise en place pour et par les affouagistes. Réalisation du projet de desserte collective avec la commune de Buxy et Messey sur Grosne

#### **Bilan prévisionnel**

Positif sans les travaux d'infrastructure ou équilibré avec.

# 1. ETAT DES LIEUX - BILAN

## 1.1 Présentation générale de l'aménagement

Situation administrative	
Nom de l'aménagement	<b>AMENAGEMENT DE LA FORÊT COMMUNALE DE CHENOVES</b>
N° Modification d'aménagement	

Numéro du ou des départements de situation	71 - Saône-et-Loire	
Communes de situation	Chenoves	Messey sur Grosne
Région nationale IFN de référence	327- Vallées et plaine de la Saône et affluents	
Schéma régional d'aménagement de référence	Bourgogne	

Type d'aménagement forestier	Premier aménagement
Arrêté du	
Décision du (modification d'aménagement)	

Période d'application	Année début	Année échéance
	2016	2035

Détail des forêts aménagées		<i>dernier aménagement</i>			
Dénomination	Identifiant national forêt	Surface cadastrale	<i>date arrêté</i>	<i>année de début</i>	<i>année d'échéance</i>
Forêt communale de Chenoves	F21696L	115,42 59 ha			

Surfaces de l'aménagement	
Surface cadastrale	115,42 59 ha
Surface retenue pour la gestion	115,43 ha
Surface boisée en début d'aménagement	114,77 ha
Surface en sylviculture de production	114,77 ha

### COMMENTAIRES :

La réserve d'eau de l'Etang des Valottes est ôtée de la surface boisée et constituera une parcelle (HSF) classée Hors sylviculture de production pour une surface de 0,66 Ha.  
Voir plan parcellaire en annexe N°1

## 1.2 La forêt dans son territoire

Répartition des fonctions principales par niveau d'enjeu (en ha)					
Fonction principale	enjeu sans objet	enjeu faible ou ordinaire ou local	enjeu moyen ou reconnu	enjeu fort	Total
production ligneuse	sans objet 1 ha	faible	moyen 31 ha	fort 83 ha	115 ha
biodiversité		ordinaire 115 ha	reconnu	fort	115 ha
paysage, accueil, eau potable		local 115 ha	reconnu	fort	115 ha
protection contre les risques naturels	sans objet 115 ha	faible	moyen	fort	115 ha

### COMMENTAIRES :

La fonction de production est établie suivant les potentialités des groupes stationnels (cf.1.3) majoritaires sur chaque unité de gestion, en fonction des tableaux de production définis par l'ONF (DT BCA 2013).

La forêt offre des potentialités forestières moyennes (zones hydromorphes et sableuses), à fortes, stations du groupe B3A (cf ci-dessous). La totalité de la forêt est apte à la production de bois d'œuvre, notamment de chêne sessile et de bois de chauffage.

Sans zonage environnemental ou réglementaire, peu fréquenté, la forêt présente des enjeux écologiques et sociaux locaux.

La carte origine composition figure en annexe 2.

Cadre réglementaire	surface concernée	références ou nom
---------------------	-------------------	-------------------

Aucun statut réglementaire n'est répertorié : Parc national, Réserves, sites, monuments, périmètre captage...

Éléments du territoire orientant les décisions	surface concernée	références ou nom
--	-------------------	-------------------

Il n'existe pas de pas de zonage du territoire pouvant orienter les décisions : Parc régional, Charte Forestière de territoire, ZNIEFF, Natura 2000, plans de prévention...

Menaces fortes imposant des adaptations de gestion	surface concernée
--	-------------------

Il n'existe pas de menace forte : problèmes sanitaires graves, densité d'ongulés, incendie, risques foncier, essence inadaptée.....

Éléments imposant des mesures particulières	surface concernée
Difficultés de desserte limitant la mobilisation des bois	88 ha
Sensibilité des sols (tassement: sites toujours très sensibles)	115 ha
Pratique de l'affouage	115 ha
Importance sociale ou économique de la chasse	115 ha

Les difficultés de dessertes actuelles sur le massif des Bois Communaux seront solutionnées si le projet de desserte commune avec les communes de Buxy et de Messey sur Grosne voit le jour (cf carte d'aménagement). L'affouage est encore pratiquée par une petite dizaine de personnes. La chasse est louée à une société communale.

<b>Autres éléments impactant fortement la gestion de la forêt</b>	<b>surface concernée</b>
---	--------------------------

Il n'existe pas d'élément recensé : aéroport, relais hertzien, mitraille, droits d'usage, dégâts de tempête...

### 1.3 Conditions naturelles et peuplements forestiers

<b>Altitudes extrêmes</b>	<b>minimum</b>	<b>maximum</b>
	206 m	236 m

<b>Unités stationnelles</b>			
<b>Code</b>	<b>Libellé</b>	<b>surface</b>	<b>% surface décrite</b>
1113 (B3A)	Chênaies sessiliflores hêtraies charmaies mésoacidiphile sur limons	36,96 ha	32%
1114 (B3A)	Chênaies sessiliflores hêtraies charmaies acidiclinales sur limons	37,60 ha	33%
1122 (B3E)	Chênaies sessiliflores hêtraies mésoacidiphiles sur sables	4,08 ha	4%
1123 (B3E)	Chênaies sessiliflores hêtraies acidiphiles sur sables	7,17 ha	6%
2103a (B3B)	Chênaie mixte boulaie tremblaie mésoacidiphile mésohygrocline à molinie bleue sur limons	27,69 ha	24%
3210 (B3F)	Chênaies pédonculées charmaies de fond de vallons hydroclinales acidiclinales à nmésoneutrophiles sur limons	1,27 ha	1%
Vide	Non décrit	0,66 ha	1%
<b>TOTAL</b>		<b>115,43 ha</b>	

#### COMMENTAIRES :

Forêt située dans la région naturelle : Vallée et plaine de Saône et ses affluents (327/21,8) Etude de stations réalisée avec un maillage d'un point par ha, sur la base du Catalogue des Types de Stations Forestières du Val de Saône de Gilles Bailly (Avril 1995), complétée par une description à l'avancement.

Entre parenthèses, le code regroupement des groupements stationnels du Schéma Régional d'Aménagement (SRA).

Voir la carte des stations en annexe N°3

Essences présentes dans la forêt		% de la surface boisée
Libellé		
Chêne rouvre ou pédonculé		86%
Fruitier		1%
Autre feuillu		10%
Mélèze d'europe		1%
Pin sylvestre		2%
TOTAL		100%

#### COMMENTAIRES :

Sous l'appellation "fruitier" sont regroupés de manière arbitraire les autres feuillus de production présents (hêtre, mercier, alisier, érable).

Les autres feuillus sont constitués de tremble, bouleau et charme.

On signalera aussi la présence de quelques douglas 34.

Répartition des types de peuplement			
Code	Libellé	surface	% surface décrite
F CHX G	Futaie de Chêne au stade fourrés gaulis	0,94 ha	1%
F MEL G	Futaie de Mélèze au stade gaulis	0,45 ha	0%
F PM PIN 22	Futaie de Pin Sylvestre bois moyens	1,94 ha	2%
M CHX 21	Taillis sous futaie de chêne bois moyens et petits bois	9,69 ha	8%
M CHX 22	Taillis sous futaie de chêne bois moyens	9,78 ha	8%
M CHX 23	Taillis sous futaie de chêne bois moyens et gros bois	9,75 ha	8%
M CHX 32	Taillis sous futaie de chêne gros bois et bois moyens	32,84 ha	28%
M CHX 33	Taillis sous futaie de chêne gros bois	13,49 ha	12%
M CHX 52	Taillis sous futaie de chêne irrégulier à bois moyens	10,09 ha	9%
ND	Non Décrit	25,80 ha	22%
Vide	Etang	0,66 ha	1%
TOTAL		115,43 ha	

**COMMENTAIRES :** Les résineux sont issus de plantation tout comme la petite zone de chêne sessile parcelle 33 (mélèze et chêne en 1992). La forêt est dominée par les peuplements issus de taillis sous futaie majoritairement bois moyens - gros bois.

Voir la carte des peuplements en annexe N°4

## 2. PROPOSITIONS DE GESTION

### 2.1 Définition des objectifs de gestion

La note de présentation explicite les principaux objectifs de gestion retenus pour cet aménagement.

Voir la carte d'aménagement en annexe N°5

## 2.2 Traitements, essences objectifs, critères d'exploitabilité

Traitements sylvicoles	surface préconisée	aménagement passé
Futaie régulière dont conversion en futaie régulière	17,21 ha	
Futaie irrégulière dont conversion en futaie irrégulière	97,56 ha	
Taillis-sous-futaie (TSF)		114,77 ha
Hors sylviculture de production	0,66 ha	0,66 ha
<b>TOTAL</b>	115,43 ha	

Essences objectif et critères d'exploitabilité					
Essences objectif	précisions	surface en sylviculture de product.	%	âge retenu (suivi surfacique)	diamètre retenu
Chêne sessile	FIR B3B	97,56 ha	85,0%		60
	FIR B3A				70
Chêne sessile	FR B3A	14,82 ha	12,9%	140	70
Pin sylvestre	FR B3A	2,39 ha	2,1%	85	45
<b>TOTAL</b>		114,77 ha			

## 2.3 Effort de régénération

### COMMENTAIRES :

Actuellement aucune parcelle classée en futaie régulière n'a atteint les classes de diamètre recherchées pour être en régénération.

Nouvel aménagement			
<b>Traitements avec renouvellement suivi en surface</b>	<b>17,21 ha</b>		
Surface d'équilibre (Se)	2,67 ha		
Contrainte de vieillissement guidant l'ouverture en régé. (Sv)	3,44 ha		
<b>Traitements en Taillis ou TSF</b>	<b>0,00 ha</b>		
<b>Traitements avec renouvellement non suivi en surface</b>	<b>97,56 ha</b>		
Cible surface terrière à l'équilibre (voir directive territoriale)	14 m <sup>2</sup>		
Cible densité de perches à l'équilibre	50 tiges		
Etat général de maturité des peuplements	globalement vieillie		
<b>Indicateurs de renouvellement</b>	<b>cible calculée</b>	<b>valeur observée</b>	<b>note forêt</b>
Surface terrière	14 m <sup>2</sup>	15,3 m <sup>2</sup>	
% de la surface avec une régénération satisfaisante	40%	10%	D
Densité de perches (densité mini fixée par directive territoriale)	40 tiges	15 tiges	
Surface moyenne annuelle à passer en coupe	6,28 ha		

## 2.4 Classement des unités de gestion

Classement		Parcelle	UG	Surface totale	Surface en sylv.	Surface à ouvrir en régé.	Surf. à terminer en régé.	Rotation	Surface par groupe
Code	Libellé								
IRR	Irrégulier IRR	1		2,60	2,60			14	97,56 ha
		2		2,70	2,70				
		3		2,58	2,58				
		4		2,65	2,65				
		5		2,67	2,67			13	
		6		2,73	2,73				
		7		2,65	2,65				
		8		2,65	2,65				
		9		2,67	2,67				
		10		2,66	2,66				
		11		2,62	2,62				
		12		2,66	2,66				
		13		2,67	2,67				
		14		2,69	2,69				
		15		2,67	2,67				
		16		2,58	2,58				
		17		2,65	2,65				
		18		2,72	2,72				
		19		2,62	2,62				
		20		2,70	2,70				
		21		2,81	2,81				
		22		2,60	2,60				
		23		2,65	2,65				
		24		2,65	2,65				
		25		2,72	2,72				
		26		7,15	7,15				
		27		7,32	7,32				
		28		7,47	7,47				
		29		2,34	2,34				

Classement		Parcelle	UG	Surface totale	Surface en sylv.	Surface à ouvrir en régé.	Surf. à terminer en régé.	Rotation	Surface par groupe
Code	Libellé								
AMETS	Amélioration Conversion Futaie régulière feuillus AMETS	30		3,76	3,76			10	13,88 ha
		31		3,68	3,68				
AMER	Amélioration Futaie régulière Résineux AMER	32		1,94	1,94			11	2,39 ha
IRR	Irrégulier IRR	33	a	2,21	2,21			13	97,56 ha
AMEF	Amélioration Futaie régulière feuillus AMEF	33	b	0,94	0,94			11	0,94 ha
AMER	Amélioration Futaie régulière Résineux AMER	33	c	0,45	0,45			11	2,39 ha
IRR	Irrégulier IRR	34		4,50	4,50			13	97,56 ha
AMETS	Amélioration Conversion Futaie régulière feuillus AMETS	35		2,83	2,83			10	13,88 ha
		36		3,61	3,61				
HSY	Hors sylviculture	HSF		0,66	0,00				0,66 ha
<b>Totaux</b>				115,43	114,77	0,00	0,00		

## 2.5 Programme d'actions : coupes

Année	Unité de programmation de coupe			Groupe	Surface UG totale	Surface à désigner	Type de peuplement	Code coupe	Observations	
	P <sup>lle</sup>	UG	Partie d'UG							
2016	35			AMETS	2,83 ha	2,83 ha	C CHX M 1	APB	Ouverture cloiso et bois blancs	
2016	36			AMETS	3,61 ha	3,61 ha	C CHX M 1	APB	Ouverture cloiso et bois blancs	
2017	4			IRR	2,65 ha	2,65 ha	C CHX G 2	IRR	Furetage taillis et BO	
2017	5			IRR	2,67 ha	2,67 ha	C CHX G 1	IRR	Furetage taillis et BO	
2018	30			AMETS	3,76 ha	3,76 ha	C CHX M 1	APB	Ouverture cloiso et bois blancs	
2018	31			AMETS	3,68 ha	3,68 ha	C CHX M 1	APB	Ouverture cloiso et bois blancs	
2019	6			IRR	2,73 ha	2,73 ha	C CHX G 1	IRR	Furetage taillis et BO	
2019	7			IRR	2,65 ha	2,65 ha	C CHX G 1	IRR		
2019	8			IRR	2,65 ha	2,65 ha	C CHX G 1	IRR		
2020	9			IRR	2,67 ha	2,67 ha	C CHX G 1	IRR		
2020	10			IRR	2,66 ha	2,66 ha	C CHX G 1	IRR		
2021	11			IRR	2,62 ha	2,62 ha	C CHX G 1	IRR		
2021	12			IRR	2,66 ha	2,66 ha	C CHX M 1	IRR		
2022	29			IRR	1,30 ha	1,30 ha	C CHX M 1	IRR		
2022	33	a		IRR	2,21 ha	2,21 ha	C CHX M 2	IRR		
2022	34			IRR	4,50 ha	4,50 ha	C CHX M 1	IRR		
2023	28			IRR	7,47 ha	7,47 ha	C CHX G 1	IRR		
2023	13			IRR	2,67 ha	2,67 ha	C CHX G 1	IRR		
2023	14			IRR	2,69 ha	2,69 ha	C CHX G 1	IRR		
2024	15			IRR	2,67 ha	2,67 ha	C CHX G 1	IRR		
2024	16			IRR	2,58 ha	2,58 ha	C CHX G 1	IRR		
2024	17			IRR	2,65 ha	2,65 ha	C CHX G 1	IRR		
2024	32			AMER	1,94 ha	1,94 ha	F PS M 2	E2		
2025	18			IRR	2,72 ha	2,72 ha	C CHX G 1	IRR		Furetage taillis et BO
2025	19			IRR	2,62 ha	2,62 ha	C CHX M 2	IRR		
2025	20			IRR	2,70 ha	2,70 ha	C CHX M 2	IRR		
2026	21			IRR	2,81 ha	2,81 ha	C CHX G 1	IRR	Furetage taillis et BO	
2026	22			IRR	2,60 ha	2,60 ha	C CHX M 1	IRR		
2026	35			AMETS	2,83 ha	2,83 ha	C CHX M 1	ACT		
2026	36			AMETS	3,61 ha	3,61 ha	C CHX M 1	ACT		
2027	26			IRR	7,15 ha	7,15 ha	C CHX G 1	IRR	Furetage taillis et BO	
2028	30			AMETS	3,76 ha	3,76 ha	C CHX M 1	ACT		
2028	31			AMETS	3,68 ha	3,68 ha	C CHX M 1	ACT		
2029	23			IRR	2,65 ha	2,65 ha	C CHX M 1	IRR	Furetage taillis et BO	
2029	24			IRR	2,65 ha	2,65 ha	C CHX M 1	ABM		
2029	25			IRR	2,72 ha	2,72 ha	C CHX M 1	ABM		
2030	27			IRR	7,32 ha	7,32 ha	C CHX M 1	ABM		

Année	Unité de programmation de coupe			Groupe	Surface UG totale	Surface à désigner	Type de peuplement	Code coupe	Observations
	P <sup>lle</sup>	UG	Partie d'UG						
2031	4			IRR	2,65 ha	2,65 ha	C CHX G 2	IRR	Furetage taillis et BO
2031	5			IRR	2,67 ha	2,67 ha	C CHX G 1	IRR	
2032	6			IRR	2,73 ha	2,73 ha	C CHX G 1	IRR	
2032	7			IRR	2,65 ha	2,65 ha	C CHX G 1	IRR	
2032	8			IRR	2,65 ha	2,65 ha	C CHX G 1	IRR	
2033	9			IRR	2,67 ha	2,67 ha	C CHX G 1	IRR	
2033	10			IRR	2,66 ha	2,66 ha	C CHX G 1	IRR	
2033	32			AMER	1,94 ha	1,94 ha	F PS M 2	E3	
2033	33	c		AMER	0,45 ha	0,45 ha	F MEL P 3	E1	
2034	11			IRR	2,62 ha	2,62 ha	C CHX G 1	IRR	Furetage taillis et BO
2034	12			IRR	2,66 ha	2,66 ha	C CHX M 1	IRR	
2035	29			IRR	1,30 ha	1,30 ha	C CHX M 1	IRR	
2035	33	a		IRR	2,21 ha	2,21 ha	C CHX M 1	IRR	
2035	33	b		AMEFJ	0,94 ha	0,94 ha	F CHX P 2	A1	
2035	34			IRR	4,50 ha	4,50 ha	C CHX M 1	IRR	Furetage taillis et BO
					153,64 ha				
<b>Indicateur de suivi : surface terrière (G) à récolter</b>									
G total à récolter durant aménagement									
volume bois fort total à récolter durant aménagement							6 880 m <sup>3</sup>		

**COMMENTAIRES :**

## 2.5 Programme d'actions : travaux

Code Travaux sylvicoles (ITTS)	Libellé des travaux	Unités de gestion (facultatif)	Surface travaillée	Précautions / Observations	Coût total indicatif	I/E*
ICHSM et ICHSG	Amélioration et régénération en futaie irrégulière	Groupe irrégulier	90,17	2 passages en dégagement sur les zones de plus fort potentiel	42 880 €	I
<b>Total</b>					42 880 €	
<b>soit annuellement</b>					2 144 €/an	

\* Investissement ou Entretien

### COMMENTAIRES :

Travaux d'infrastructure (description)	Localisation	Long. (m) ou q <sup>té</sup>	Précautions / Observations	Coût total indicatif	I/E*
Création d'une route forestière avec les communes de Buxy et Messey sur Grosnes	partie Nord	2566 ml		54 780 €	I
<b>Total</b>				54 780 €	
<b>soit annuellement</b>				2 739 €/an	

\* Investissement ou Entretien

**COMMENTAIRES :** Coût total du projet de la route forestière 166 000 € HT . Répartition entre les communes de Buxy, Messey sur Grosne et Chenoves à la proportion de 33 % soit 54780 euros pour la commune de Chenoves (hors subvention).

Travaux non sylvicoles (description)	Localisation	Quantité	Précautions / Observations	Coût total indicatif	I/E*
<b>Total</b>				0 €	
<b>soit annuellement</b>				0 €/an	

\* Investissement ou Entretien

### COMMENTAIRES :

## 2.6 Engagement environnemental

Engagement environnemental retenu par le propriétaire	Retenu oui / non
Maintien de milieux ouverts, de zones humides et de lisières diversifiées	non
Constitution d'une trame d'arbres disséminés à haute valeur biologique (morts, sénescents, à cavités)	non
Conservation des éléments particuliers essentiels à la survie de certaines espèces (bois mort au sol, souches hautes...)	non
Privilégier, chaque fois que possible, la régénération naturelle des essences adaptées et la sylviculture de peuplements mélangés	non
Calendrier des coupes et travaux évitant le dérangement des espèces rares ou protégées dans les périodes sensibles de leur cycle vital	non

Compatibilité gestion proposée et objectifs Natura 2000	Résultat expertise
Natura 2000 : Niveau de compatibilité Docob et gestion préconisée	<b>Sans objet - aucun site Natura 2000</b>

<p><b>COMMENTAIRES :</b>  ⇒ Voir évaluation des incidences Natura 2000 en annexe</p>
--

Consultations et obligations réglementaires	date
Délibération de la collectivité propriétaire	

COMMENTAIRES :

## ETUDE REALISEE PAR :

**Direction de l'étude et rédaction :**

M CLAUDE Stéphane

**Etude de terrain et inventaires :**

UT Chalon Ouest

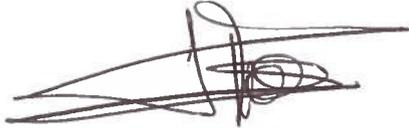
**Cartographie :**

M TISSIER Bernard

Rédigé le 06/11/2015

par

Signé : M FABRE Jérôme



Vérfié le 06/11/2015

par

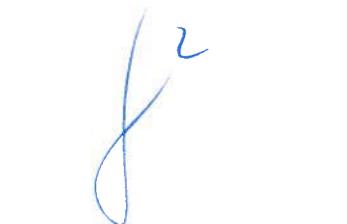
Signé :

CLAUDE Stéphane  


Proposé le 13/11/2016

par

Signé :

OLIVE ROSSE  


**F. C. de CHENOVES (71)**  
**Aménagement 2016-2035**  
**Liste des Annexes**

Annexe 1-Parcellaire Forestier

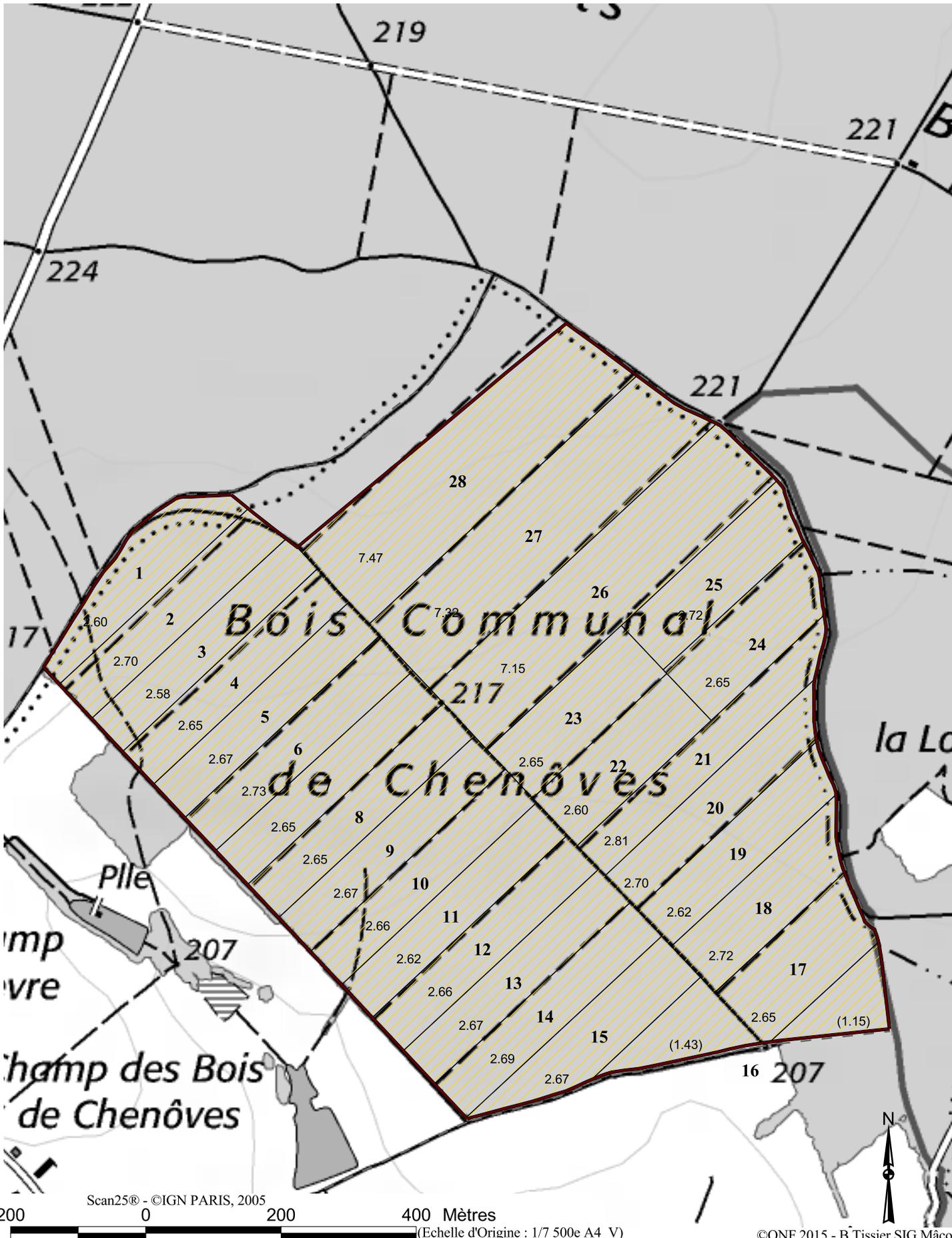
Annexe 2-Carte des Peuplements: Origine et Composition

Annexe 3- Carte des Stations

Annexe 4-Carte des Peuplements : Structure

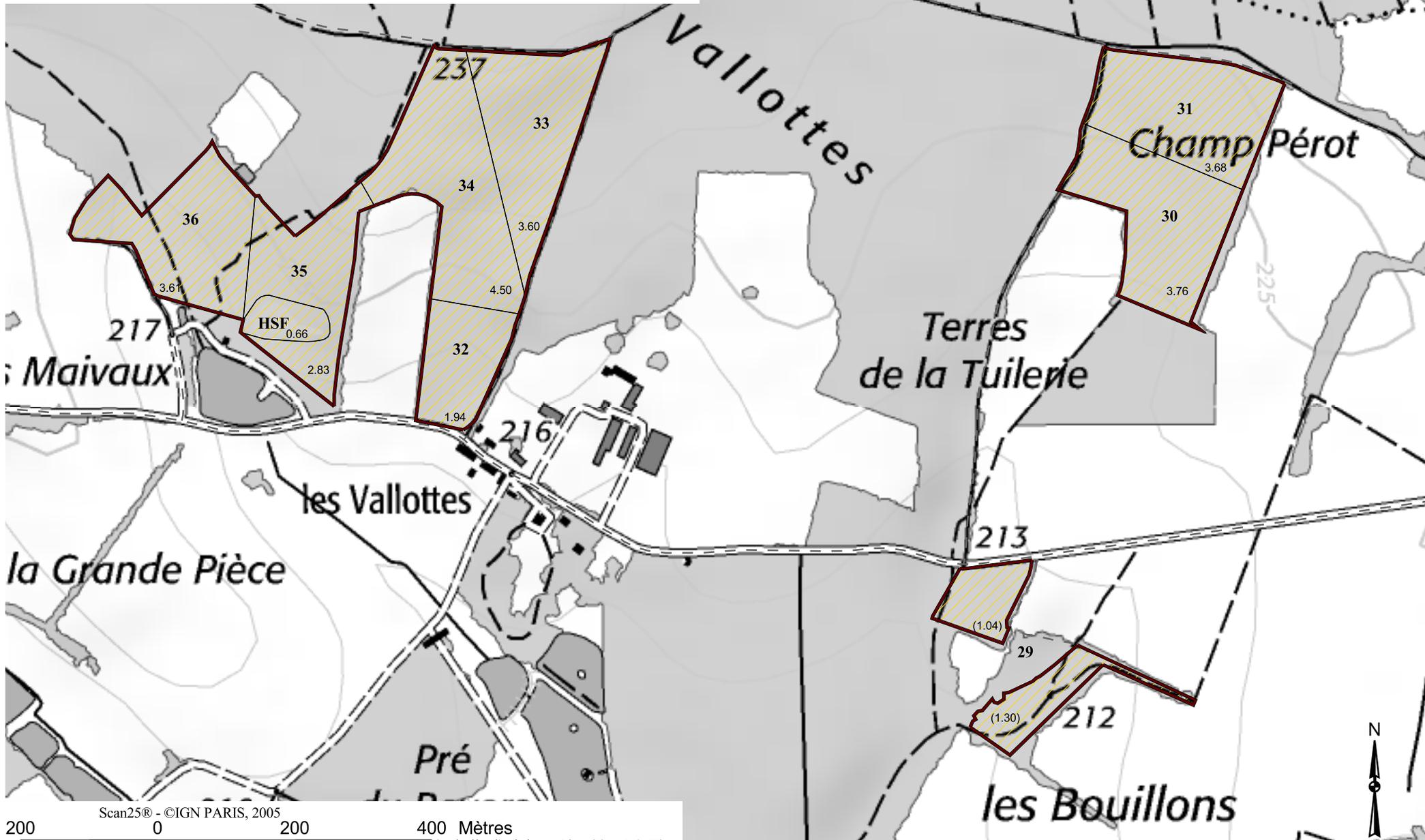
Annexe 5-Carte d'Aménagement

**Forêt Communale de Chenôves**  
**(Bois Communal - Commune de Messey-sur-Grosne)**  
**Annexe n° 1 - PARCELLAIRE FORESTIER**

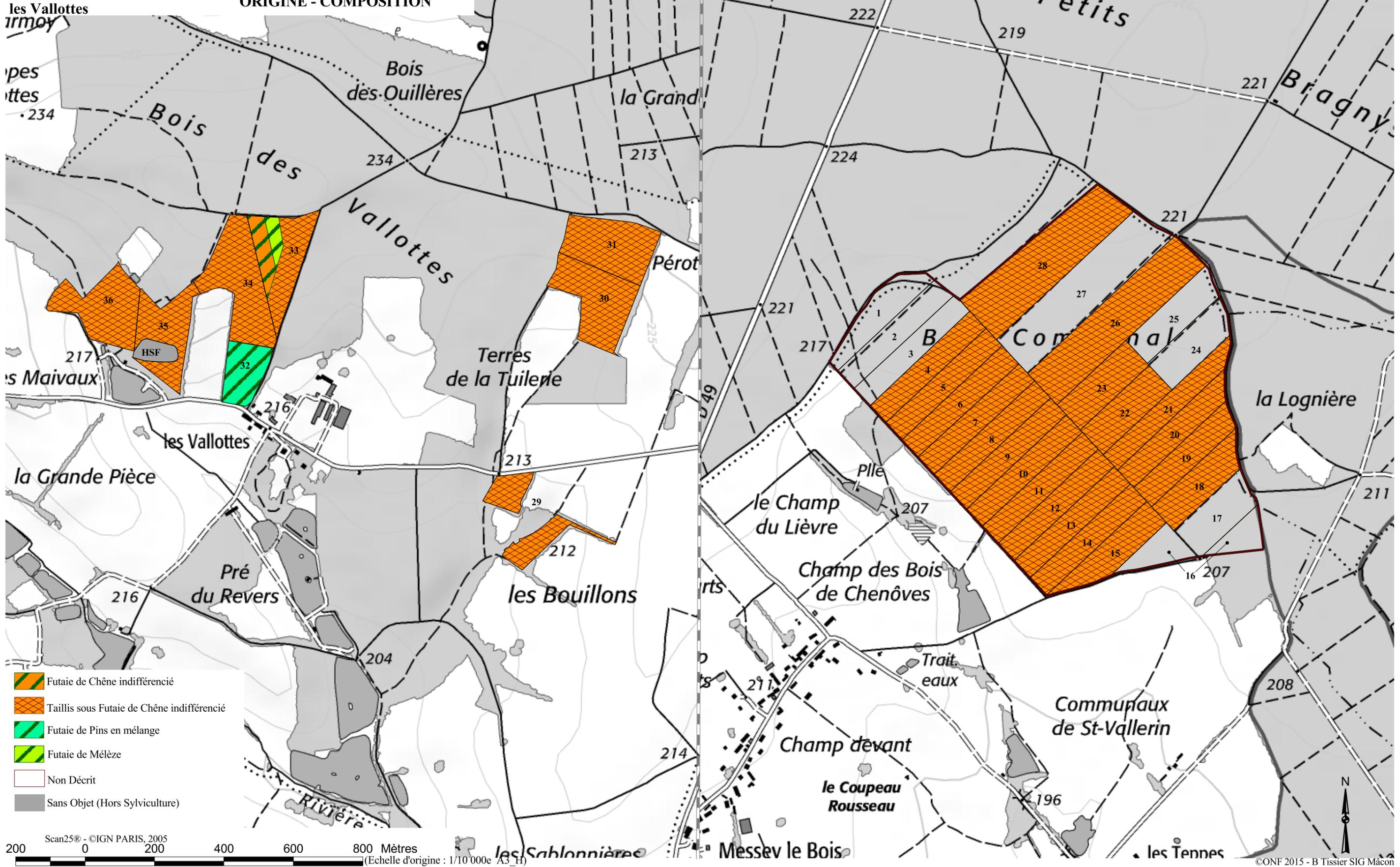


**Forêt Communale de Chenoves  
(Commune de Chenoves)**

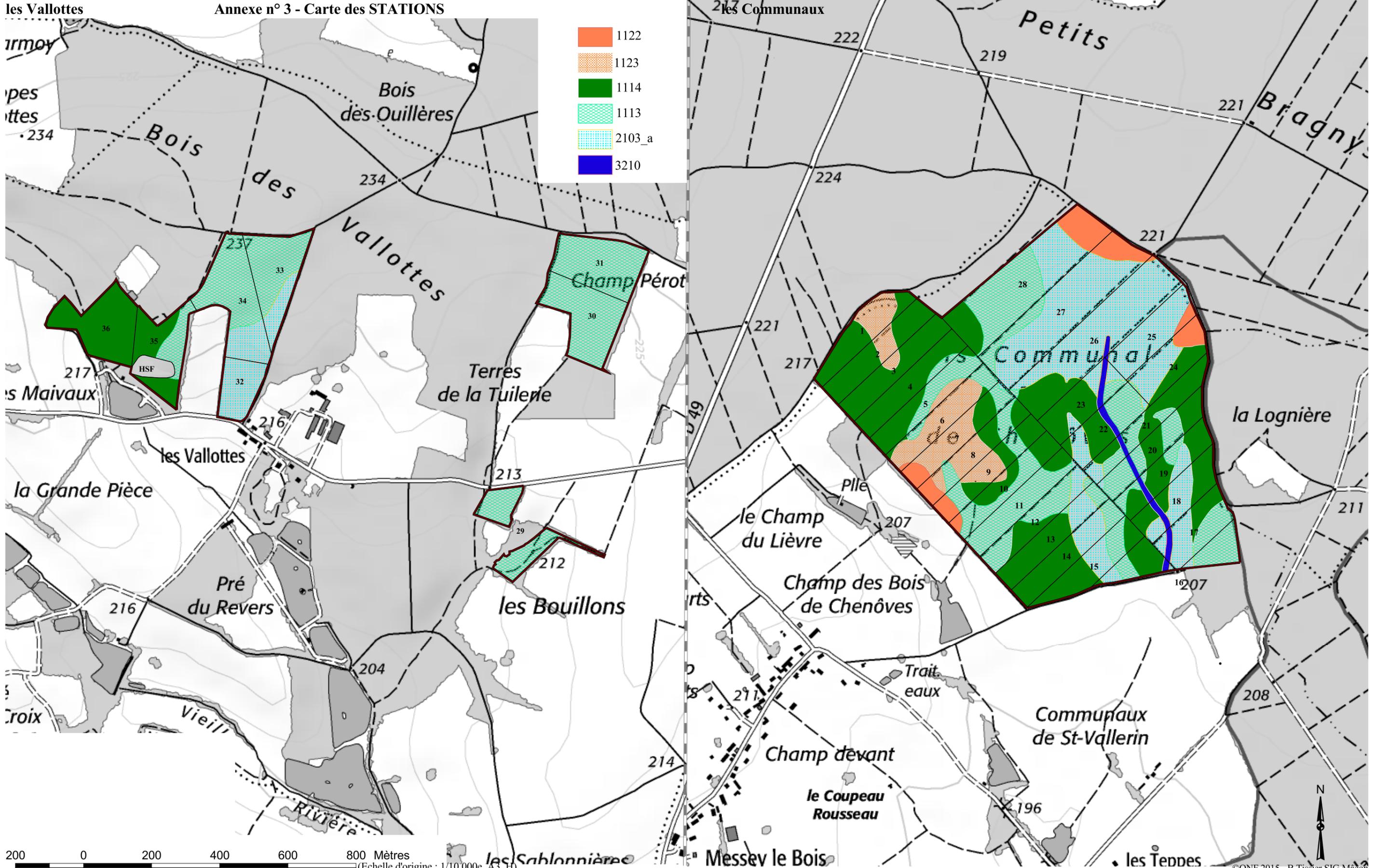
**Annexe n° 1 - PARCELLAIRE FORESTIER**



**Forêt Communale de Chenoves**  
Annexe n° 2 - Carte des peuplements  
ORIGINE - COMPOSITION



**Forêt Communale de Chenôves**  
Annexe n° 3 - Carte des STATIONS



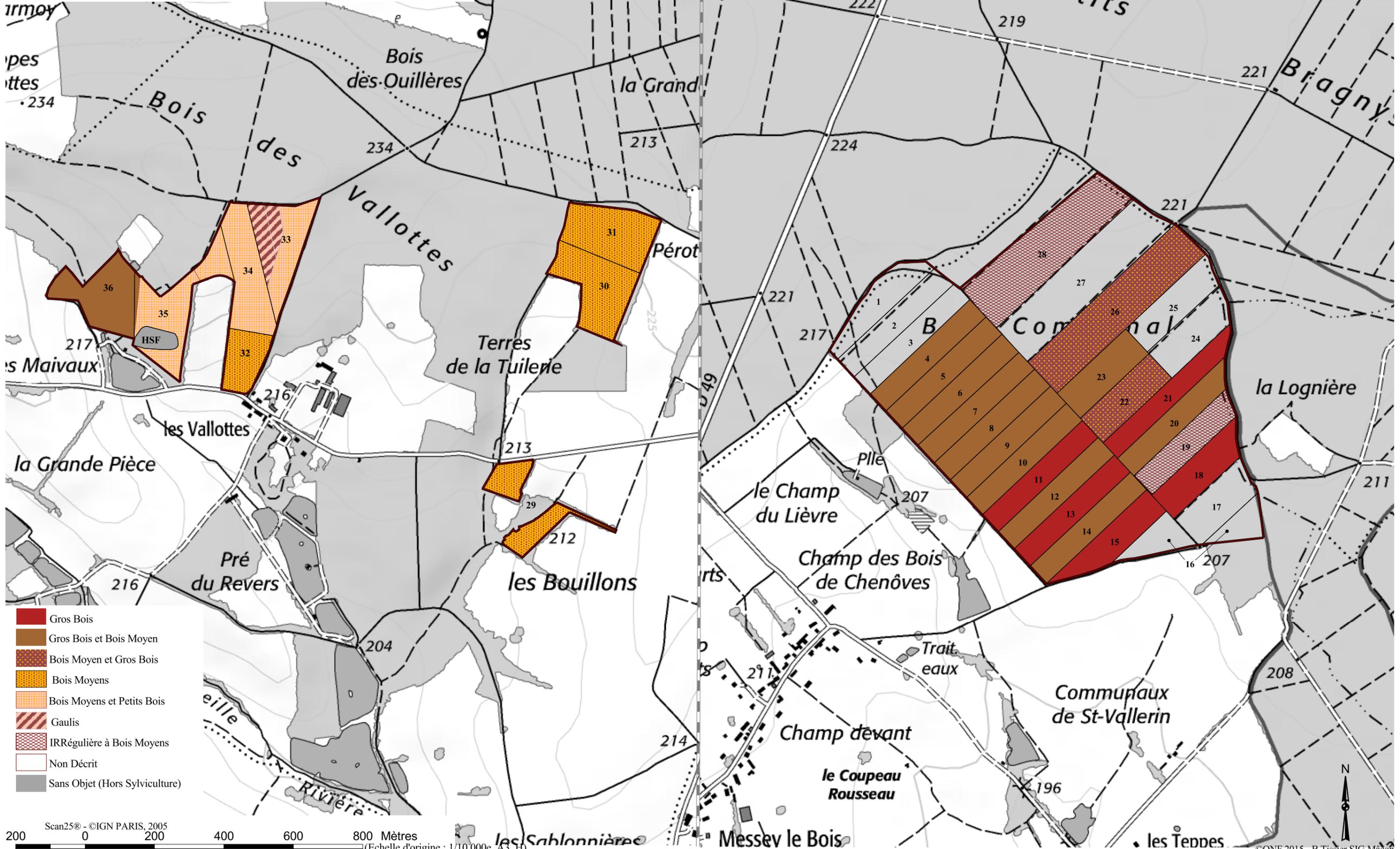
- 1122
- 1123
- 1114
- 1113
- 2103\_a
- 3210

200 0 200 400 600 800 Mètres  
(Echelle d'origine : 1/10'000e A3\_H)

**Forêt Communale de Chenoves**  
Annexe n° 4

Carte des peuplements - STRUCTURE

les Vallottes



**Forêt Communale de Chenoves**  
Annexe n° 5 - Carte d'Aménagement

